



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

Trente-deuxième session

Rome, 11-15 juillet 2016

**APPROFONDIR LES CONNAISSANCES RELATIVES AUX
APPROCHES FONDÉES SUR LES DROITS DANS LE SECTEUR DES
PÊCHES: PROGRAMME DE TRAVAIL MONDIAL POUR
L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA
NUTRITION, L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ ET
LA CONCRÉTISATION DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Résumé

Ce document d'information, qui doit être lu en parallèle avec le document portant la cote COFI/2016/7.2, présente la structure et les caractéristiques principales du Programme de travail mondial proposé pour approfondir les connaissances relatives aux approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches de capture marine et continentale, au service de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'élimination de la pauvreté et de la concrétisation des objectifs de développement durable. Pour ce faire, le Programme de travail mondial permettra: de fournir des informations en améliorant les connaissances mondiales et en facilitant l'accès à des renseignements relatifs aux approches fondées sur les droits; de mutualiser l'expertise en matière de politiques en partageant les enseignements tirés entre les différentes régions et en leur sein; de mettre à disposition des plateformes neutres pour l'échange d'expériences et de connaissances; d'apporter un savoir sur le terrain dans le cadre d'une assistance technique. Parmi les partenaires de cette initiative figurent notamment des gouvernements nationaux et des autorités locales, des organisations internationales, y compris d'autres entités pertinentes du système des Nations Unies, des organisations régionales de gestion des pêches et des organes régionaux des pêches, des pêcheurs et des communautés de pêche, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, ainsi que des universités. Le Programme de travail mondial sur huit ans qui est proposé couvre six domaines thématiques: i) économie politique et gouvernance des pêches; ii) définition des droits et processus destinés à cet effet; iii) renforcement des capacités; iv) amélioration et diversification des moyens d'existence; v) droits transfrontières et vi) financement. Les résultats escomptés et les activités

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org/cofi/fr/>.



déterminées jusqu'à présent sont organisés en modules au sein de chaque domaine thématique afin que le Programme de travail mondial soit flexible et réactif aux demandes d'appui formulées par les États Membres de la FAO et les organisations intéressées.

I. INTRODUCTION

1. Ce document d'information, qui doit être lu en parallèle avec le document portant la cote COFI/2016/7.2, présente la structure et les caractéristiques principales du Programme de travail mondial proposé pour approfondir les connaissances relatives aux approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches de capture marines et continentales, au service de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'élimination de la pauvreté et de la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).
2. Le Programme de travail mondial vise à renforcer les travaux réalisés par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO dans le domaine des approches fondées sur les droits, et à en accroître la cohérence. Il tient compte des travaux réalisés antérieurement dans le domaine des approches fondées sur les droits, ainsi que des contributions de plusieurs réunions récentes: Droits fonciers et droits de pêche 2015: Un forum mondial sur les approches fondées sur les droits de pêche (UserRights 2015), la réunion des amis de UserRights 2015 et Entebbe 2016.
3. Le Programme de travail mondial doit aider les Membres de la FAO à élaborer, mettre en œuvre et/ou renforcer des approches fondées sur les droits qui soient adaptées à des contextes, des populations et des objectifs particuliers, déterminés dans le cadre de processus transparents et participatifs. Ainsi, il facilitera la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, en particulier dans le secteur des pêches. Il fournira un appui et des connaissances en vue de renforcer la mise en œuvre des Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale), en mettant l'accent sur la gouvernance responsable des régimes fonciers (chapitre 5).
4. Parmi les partenaires de cette initiative figurent notamment des gouvernements nationaux et des autorités locales, des organisations internationales, y compris d'autres entités pertinentes du système des Nations Unies, des organisations régionales de gestion des pêches et des organes régionaux des pêches, des pêcheurs et des communautés de pêche, des organisations de la société civile (OSC), des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que des universités.
5. Les parties prenantes de divers secteurs, aux niveaux local, national, régional et mondial, joueront un rôle déterminant dans la mise en œuvre du Programme de travail mondial en clarifiant leurs questions et besoins prioritaires. Leur degré de participation conditionnera aussi les priorités et l'exécution des activités, ainsi que l'efficacité du programme.

II. DESCRIPTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL MONDIAL PROPOSÉ

6. L'objectif global du Programme de travail mondial est d'aider les Membres de la FAO à élaborer, mettre en œuvre et/ou renforcer des approches fondées sur les droits qui: i) contribuent au développement durable des pêches, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'élimination de la pauvreté et à la concrétisation des ODD et ii) soient adaptées au contexte socioéconomique, aux conditions écologiques et aux objectifs locaux, tels que déterminés dans le cadre de processus transparents et participatifs faisant appel à toutes les parties intéressées.
7. Afin d'atteindre cet objectif, il est proposé d'adopter un Programme de travail mondial sur huit ans qui couvre six domaines thématiques: i) économie politique et gouvernance des pêches; ii) définition des droits et processus destinés à cet effet; iii) renforcement des capacités; iv) amélioration et diversification des moyens d'existence; v) droits transfrontières et vi) financement.

8. Les résultats escomptés et les activités déterminées jusqu'à présent sont organisés en modules au sein de chaque domaine thématique afin que le Programme de travail mondial soit flexible et réactif aux demandes d'appui formulées par les États Membres de la FAO et les organisations intéressées.

9. Pour ce faire, le Programme de travail mondial permettra:

- **de fournir des informations** en améliorant les connaissances mondiales et en facilitant l'accès à des renseignements relatifs aux approches fondées sur les droits;
- **de mutualiser l'expertise en matière de politiques** en partageant les enseignements tirés entre les différentes régions et en leur sein, et en amorçant un dialogue transparent et ouvert, auquel les acteurs de la pêche artisanale comme ceux de la pêche à grande échelle et d'autres pourront participer activement et sur un pied d'égalité;
- **de mettre à disposition des plateformes neutres** pour l'échange d'expériences et de connaissances, tout en améliorant la collaboration et la coopération entre les acteurs de la pêche artisanale et ceux de la pêche à grande échelle, ainsi que d'autres groupes de parties prenantes concernées directement ou indirectement par les approches fondées sur les droits;
- **d'apporter un savoir sur le terrain** dans le cadre d'une assistance technique sur l'instauration ou le renforcement d'approches fondées sur les droits.

III. DOMAINES DE TRAVAIL THÉMATIQUES: RÉSULTATS, PRODUITS ET ACTIVITÉS

Domaine thématique 1: Économie politique et gouvernance des pêches

10. Ce domaine de travail thématique doit permettre d'approfondir les connaissances concernant les aspects relatifs à l'économie politique et à la gouvernance dans le cadre des approches fondées sur les droits utilisées dans le secteur de la pêche de capture. Il est transversal et étroitement lié aux cinq autres domaines thématiques du Programme de travail mondial.

11. Les principales activités définies pour l'instant visent à fournir des informations, à mutualiser l'expertise en matière de politiques, à mettre à disposition des plateformes neutres et à apporter des compétences et un savoir sur le terrain. Il s'agit notamment de dresser des inventaires des approches fondées sur les droits qui soient facilement accessibles, d'aider les parties intéressées et les institutions à s'organiser, et de prêter une assistance afin d'améliorer la compréhension des cadres d'économie politique et de gouvernance dans le contexte des approches fondées sur les droits.

12. Ce domaine de travail thématique contribuera à la concrétisation des ODD 8, 10, 14 et 16 en ce qu'il permettra de mieux comprendre les conditions sociales, économiques et environnementales dans lesquelles les approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches de capture marine et continentale pourraient fonctionner de manière responsable et participer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.

Tableau 1. Résultats, produits et activités relevant du domaine thématique «Économie politique et gouvernance des pêches»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Base de connaissances mondiale, facile d'accès, qui concerne les approches fondées sur les droits	Inventorier les approches fondées sur les droits qui existent en matière de pêches dans différents contextes juridiques, politiques, économiques, culturels et environnementaux	Organiser des ateliers permettant de collecter et d'échanger des informations et des données pertinentes aux fins des inventaires	Aider à collecter des informations et des données, y compris des connaissances traditionnelles
	Base de données facile d'accès sur les méthodes, outils et indicateurs permettant d'évaluer les approches fondées sur les droits	Créer une base de données facile d'accès sur les méthodes, outils et indicateurs existants qui permettent d'évaluer les approches fondées sur les droits	Organiser des ateliers permettant de collecter et d'échanger des informations et des données pertinentes en vue d'alimenter la base de données	Recenser les méthodes, outils et indicateurs existants
	Documents de communication relatifs aux approches fondées sur les droits et aux moyens de les évaluer	Élaborer des documents de communication relatifs aux approches fondées sur les droits existantes, ainsi qu'aux méthodes, outils et indicateurs permettant de les évaluer		Diffuser des directives et des informations faciles à assimiler auprès de toutes les parties prenantes
Mutualiser l'expertise en matière de politiques	Rapports des ateliers régionaux		Organiser des ateliers sur l'intégration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire	

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
			nationale et des Directives sur la pêche artisanale dans les politiques et les cadres juridiques	
	Produits de la connaissance sur les politiques intersectorielles relatives aux approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches			Prêter une assistance technique concernant la cohérence des politiques intersectorielles
Mettre à disposition une plateforme neutre	Rapports des conférences mondiales	Organiser des conférences mondiales afin que toutes les parties intéressées puissent partager leurs expériences et leurs perspectives		
Apporter des compétences et un savoir sur le terrain	Organisations formées et équipées pour participer à la gouvernance des pêches			Faciliter la création d'organisations de parties prenantes et leur engagement dans les débats concernant les approches fondées sur les droits

Domaine thématique 2: Définition des droits et processus destinés à cet effet

13. Ce domaine de travail thématique doit permettre d'approfondir les connaissances sur les droits coutumiers et statutaires existants et sur les processus utilisés pour ce qui est de clarifier, de définir et/ou d'accorder des droits dans le secteur de la pêche de capture. Compte tenu de la diversité des intérêts en jeu, il est extrêmement important de mettre à disposition des plateformes neutres afin de permettre un dialogue intersectoriel constructif.

14. Les activités prévues consistent à fournir des informations à toutes les parties intéressées, à mutualiser l'expertise en matière de politiques, à mettre à disposition une plateforme neutre et à apporter des compétences et un savoir sur le terrain. Elles se fonderont essentiellement sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives sur la pêche artisanale.

15. Le présent domaine thématique contribuera à la concrétisation des ODD 8, 14 et 16 en ce qu'il permettra de déterminer comment concevoir et accorder des droits de pêche de façon à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à lutter contre la pauvreté et, partant, à aider directement ou indirectement les personnes dont les moyens d'existence sont tributaires de la durabilité de la pêche de capture.

Tableau 2. Résultats, produits et activités concernant le domaine thématique «Définition des droits et processus destinés à cet effet»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Scénarios de référence, études de cas, analyses des lacunes			Compiler les études de cas concernant les approches fondées sur les droits existantes
	Recenser les types de droits afin de déterminer s'ils sont adaptés à divers contextes	Recueillir des informations sur les types de droits existants (par exemple, accès, utilisation, gestion, vente) des ressources halieutiques		Participer au recensement des différents types de droits sur des sites en particulier
	Recensement des groupes vulnérables et marginalisés		Proposer un/des atelier(s) sur l'accès à la justice des groupes vulnérables et marginalisés et sur les moyens d'améliorer leur capacité de s'organiser et de participer	Participer au recensement des groupes vulnérables et marginalisés, faciliter leur accès à la justice et renforcer leurs capacités de s'organiser
	Rapport(s) évaluant l'incidence d'autres secteurs/activités sur les approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches et inversement			Contribuer à évaluer l'incidence d'autres secteurs/activités sur les approches fondées sur les droits dans le secteur des pêches et inversement
	Documentation sur les compromis nécessaires au sein des approches			Analyser les compromis nécessaires au sein des approches

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
	fondées sur les droits et entre différents types d'approches fondées sur les droits			fondées sur les droits et entre différents types d'approches fondées sur les droits
	Documentation sur les outils permettant de connaître l'état des ressources halieutiques			Décrire les outils existants en matière de collecte de données et faciliter leur application afin de mieux connaître l'état des ressources locales, ce qui permettra de coordonner les droits
Mutualiser l'expertise en matière de politiques	Cadres, processus et mesures possibles à l'appui des efforts nationaux visant à réformer ou à renforcer les approches fondées sur les droits, en accord avec les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives sur la pêche artisanale			Définir des cadres, des processus et des mesures possibles à l'appui des efforts nationaux visant à réformer ou à renforcer les approches fondées sur les droits, en accord avec les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives sur la pêche artisanale
Mettre à disposition une plateforme neutre	Rapports sur les réunions de partage des connaissances		Organiser des réunions afin de coordonner le dialogue entre les parties prenantes, en particulier en ce qui concerne les	Encourager un dialogue coordonné entre les secteurs et en leur sein

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
			droits transfrontières	
	Mécanismes de règlement des différends accessibles aux parties intéressées, quelles qu'elles soient		Établir des mécanismes de règlement des différends et les rendre accessibles à toutes les parties intéressées	Établir des mécanismes de règlement des différends et les rendre accessibles à toutes les parties intéressées
Apporter des compétences et un savoir sur le terrain	Conseils juridiques à l'intention de toutes les parties intéressées			Prêter un appui en vue d'améliorer l'accès à la justice des personnes et groupes vulnérables et marginalisés

Domaine thématique 3: Renforcement des capacités

16. Ce domaine de travail thématique vise à renforcer les capacités de toutes les parties intéressées de faire part de leurs intérêts et de participer aux débats et aux processus décisionnels concernant les approches fondées sur les droits. Les activités déterminées à ce jour portent sur le renforcement des capacités humaines, le développement des infrastructures et les équipements de pêche.

17. Il sera essentiel de faire participer toutes les parties intéressées et institutions pertinentes et d'évaluer minutieusement les besoins locaux, au cas par cas, afin de savoir où il est nécessaire de renforcer les capacités. En outre, les activités de renforcement des capacités permettront aussi de lutter contre les inégalités hommes-femmes et d'intégrer les personnes et groupes vulnérables et marginalisés.

18. Le présent domaine thématique contribuera à la concrétisation des ODD 11, 14 et 16 en renforçant les capacités nécessaires pour améliorer le développement humain et la conservation des ressources aquatiques.

Tableau 3. Résultats, produits et activités relevant du domaine thématique «Renforcement des capacités»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Recensement des supports de formation existants aux fins du renforcement des capacités	Recenser les supports de formation aux fins du renforcement des capacités		
	Recensement des processus locaux de renforcement des capacités et des paramètres applicables au niveau mondial	Recenser les processus de renforcement des capacités (y compris les mécanismes et outils) qui sont susceptibles de s'appliquer à toutes les situations, indépendamment du contexte local		Recenser et comparer les processus locaux de renforcement des capacités et définir des paramètres descriptifs de base
	Plateforme de partage des connaissances sur les stratégies de renforcement des capacités (exemples d'échecs et de réussites)	Établir une plateforme de partage des connaissances sur les stratégies de renforcement des capacités (exemples d'échecs et de réussites)		
Mettre à disposition une plateforme neutre	Supports d'information sur les pratiques optimales au service du renforcement des capacités		Animer des ateliers de partage des pratiques optimales au service du renforcement des capacités	Aider à collecter des informations sur les pratiques optimales au service du renforcement des capacités
	Meilleure compréhension commune des approches fondées sur les droits parmi les parties intéressées			Organiser des ateliers visant à faire émerger une vision commune des différents sujets liés aux approches fondées sur les droits
	Meilleure compréhension			Organiser des ateliers locaux et

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
	commune du règlement des différends parmi les parties intéressées			établir des plateformes de règlement des différends
Apporter des compétences et un savoir sur le terrain	Outils «modernes» de renforcement des capacités pour une meilleure compréhension des approches fondées sur les droits	Concevoir des outils et approches «modernes» en vue de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes (en particulier les pêcheurs) et institutions pertinentes (compétences en matière de négociation, communication, organisation, etc.)		Participer à la conception et à la mise à disposition d'outils et d'approches «modernes» en vue de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes et institutions pertinentes en matière d'approches fondées sur les droits
	Rapport(s) sur les visites d'échange			Favoriser les visites d'échange, qui permettent de tirer des enseignements
	Rapport(s) sur les sessions de formations et/ou les ateliers		Organiser des ateliers de formation et/ou des ateliers au niveau régional	Proposer du matériel pédagogique, des formations et des connaissances sur le traitement et l'utilisation des produits sous-estimés

Domaine thématique 4: Amélioration et diversification des moyens d'existence

19. Ce domaine de travail thématique se fonde sur l'idée que la résilience s'appuie sur l'amélioration et/ou la diversification des moyens d'existence des personnes et groupes qui tirent leur subsistance de la pêche, directement ou indirectement.

20. Des informations sur les stratégies permettant d'améliorer et de diversifier les moyens d'existence seront communiquées, en consultation avec les populations locales. En outre, les stratégies d'amélioration et de diversification permettront de lutter contre les inégalités hommes-femmes et viseront à améliorer les moyens d'existence des personnes et groupes vulnérables et marginalisés.

21. Plusieurs activités sont proposées: fournir des informations, notamment des inventaires faciles d'accès, aux parties intéressées et aux communautés concernées; mutualiser l'expertise en matière de

politiques entre les parties prenantes au moyen de consultations et de visites d'échange; mettre à disposition des plateformes neutres pour étudier de nouvelles possibilités; apporter des connaissances sur le terrain en fournissant des outils aux populations afin qu'elles puissent évaluer elles-mêmes des moyens d'existence éventuels.

22. Le présent domaine thématique contribuera à la concrétisation des ODD 5, 8 et 14 en réduisant la pauvreté et en favorisant un développement socioéconomique équilibré, inclusif et durable.

Tableau 4. Résultats, produits et activités relevant du domaine thématique «Amélioration et diversification des moyens d'existence»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Analyses socioéconomiques			Réaliser des analyses socioéconomiques dans le secteur des pêches et d'autres afin de trouver des solutions permettant d'améliorer/ diversifier les moyens d'existence
	Recensement mondial des stratégies relatives aux moyens d'existence	Recenser les stratégies permettant d'améliorer/ diversifier les moyens d'existence	Contribuer à collecter des informations sur les stratégies relatives aux moyens d'existence	Consulter les parties intéressées au sujet des solutions permettant d'améliorer/ diversifier les moyens d'existence
	Rapport(s) sur le rôle des femmes dans la chaîne de valeur	Encourager la participation des femmes à la chaîne de valeur de la pêche et aux activités après capture afin de promouvoir l'égalité des sexes		Encourager la participation des femmes à la chaîne de valeur de la pêche et aux activités après capture afin de promouvoir l'égalité des sexes
	Politiques relatives à l'utilisation des ressources sous-exploitées et des produits dérivés		Réaliser des analyses comparatives en matière d'utilisation des ressources sous-exploitées et	

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
			des produits dérivés	
Mutualiser l'expertise en matière de politiques	Rapport(s) des ateliers et sessions de formation		Étudier et promouvoir des stratégies viables permettant d'améliorer/ diversifier les moyens d'existence dans le cadre d'ateliers et de sessions de formation	Étudier et promouvoir des stratégies viables permettant d'améliorer/ diversifier les moyens d'existence dans le cadre d'ateliers et de sessions de formation
Mettre à disposition une plateforme neutre	Rapport(s) sur les résultats des visites d'échange et des ateliers		Faciliter les contacts entre les pays et les communautés s'agissant de recenser et d'utiliser les ressources sous-estimées	Faciliter les contacts entre les pays et les communautés s'agissant de recenser et d'utiliser les ressources sous-estimées
	Rapport(s) des ateliers		Organiser des ateliers en vue de réunir des spécialistes des questions socioéconomiques et environnementales et des employeurs potentiels en dehors du secteur des pêches	
Apporter des compétences et un savoir sur le terrain	Participation active/engagement accru des parties intéressées		Contribuer à la diffusion des connaissances sur l'utilisation des outils d'autoévaluation et des boîtes à outils participatives afin de promouvoir la participation active et l'engagement des parties intéressées	Encourager l'utilisation des boîtes à outils participatives afin de promouvoir la participation active et l'engagement des parties intéressées

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
	Rapport(s) sur les produits à valeur ajoutée et sur les ressources sous-estimées			Fournir des outils et contribuer à l'évaluation et à la valorisation des ressources sous-estimées
	Outils et résultats des programmes de formation sur les stratégies d'amélioration/ diversification des moyens d'existence			Renforcer les capacités à l'appui des stratégies d'amélioration/ diversification des moyens d'existence (en faveur des jeunes, en particulier)
	Rapport(s) sur les résultats des visites d'échange		Faciliter les visites d'échange, qui permettent de tirer des enseignements	Favoriser les visites d'échange, qui permettent de tirer des enseignements

Domaine thématique 5: Droits transfrontières

23. Ce domaine de travail thématique doit permettre d'approfondir les connaissances sur les divers rôles des organisations régionales de gestion des pêches et des organes régionaux des pêches dans le contexte des approches fondées sur les droits, en ce qui concerne les pêches de capture marine et continentale.

24. Les activités définies à ce jour consistent à fournir des informations à la fois sur le partage des droits entre les flottilles artisanales, nationales et internationales et sur l'élaboration d'outils permettant de déterminer les compromis économiques, sociaux et environnementaux nécessaires entre différents types d'arrangements de pêche intérieurs et étrangers. En outre, il est proposé de mettre à disposition des plateformes neutres qui permettent de partager les enseignements tirés de l'expérience.

25. Le présent domaine thématique contribuera à la concrétisation des ODD 14 et 16 en faisant mieux connaître le rôle des organisations régionales dans la conservation des ressources marines.

Tableau 5. Résultats, produits et activités relevant du domaine thématique «Droits transfrontières»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Rapport(s) sur l'utilisation des approches fondées sur les droits par les organisations régionales de gestion des pêches	Analyser diverses approches fondées sur les droits utilisées par des organisations régionales de gestion des pêches (et des organes régionaux des pêches)		
	Rapports sur les questions de répartition des droits et les enseignements tirés	Analyser la répartition des droits entre les flottilles artisanales, nationales et internationales	Réaliser des analyses comparatives de la répartition des droits transfrontières, ainsi que des problèmes posés et des solutions trouvées	
	Outils d'évaluation	Élaborer des outils permettant d'évaluer les avantages réciproques (économie, domaine social et environnemental, sécurité alimentaire) de la pêche étrangère et de la production intérieure		
Mettre à disposition une plateforme neutre	Rapport(s) du/des atelier(s) sur les droits transfrontières		Organiser des atelier(s) sur les droits transfrontières	Faciliter les débats sur les questions transfrontières et leur résolution

Domaine thématique 6: Financement

26. Ce domaine de travail thématique vise à fournir des informations sur le financement, effectif ou potentiel, des divers types d'approches fondées sur les droits.

27. Il s'agit notamment de fournir des renseignements concernant le financement et les partenaires financiers, de mutualiser l'expertise en matière de politiques et de mettre à disposition une plateforme neutre au service de partenariats transparents entre les gouvernements, les collectivités et d'autres parties intéressées. Les activités prévues consisteront aussi à apporter des compétences et un savoir sur le terrain afin que les questions relatives aux investissements externes, à leurs effets et à leur incidence puissent être traitées. Toutes les parties intéressées seront ainsi en mesure de mieux comprendre les répercussions sociales, économiques, juridiques et environnementales de différentes formules d'investissement.

28. Le présent domaine thématique est étroitement lié à celui concernant l'amélioration et la diversification des moyens d'existence et contribuera à la concrétisation de l'ODD 14 en favorisant la conservation des ressources marines et le développement durable.

Tableau 6. Résultats, produits et activités relevant du domaine thématique «Financement»

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
Fournir des informations	Rapport(s) sur les expériences de financement et l'accès à des ressources financières dans le domaine des approches fondées sur les droits	Réaliser une analyse comparative mondiale sur le financement des approches fondées sur les droits	Analyser le financement des approches fondées sur les droits	
	Recueil d'informations sur la rémunération des services écosystémiques	Contribuer à examiner la rétribution des populations concernées au titre des services écosystémiques, au service de la protection des écosystèmes		Collecter des données sur les stocks afin d'aider à déterminer la valeur du/des droit(s)
	Études de cas			Analyser les effets des investissements sur diverses parties intéressées
	Rapport(s) sur les mécanismes de rémunération des services de gestion des pêches			Établir des mécanismes de rétribution des pêcheurs, des organisations de pêche et des communautés au titre de leurs responsabilités/

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
				services en matière de gestion des pêches (application, collecte de données, etc.)
	Rapport(s) sur les régimes d'aide sociale et l'accessibilité des ressources financières			Analyser les moyens de faciliter l'accès aux régimes d'aide (services sociaux, par exemple) et aux ressources financières (crédit, notamment)
Mutualiser l'expertise en matière de politiques	Rapport(s) décrivant les partenaires et mécanismes de financement potentiels	Trouver des partenaires et des mécanismes de financement pour les approches fondées sur les droits à divers niveaux	Améliorer l'accès des institutions et organisations des pêches et des pêcheurs à des ressources financières	Améliorer l'accès des institutions et organisations des pêches et des pêcheurs à des ressources financières
Mettre à disposition une plateforme neutre	Rapport(s) du/des atelier(s)	Organiser un/des atelier(s) afin de mettre en contact les pêcheurs et les autres acteurs de pêches avec des spécialistes de la finance	Organiser un/des atelier(s) afin de mettre en contact les pêcheurs et les autres acteurs des pêches avec des spécialistes de la finance	Organiser un/des atelier(s) afin de mettre en contact les pêcheurs et les autres acteurs des pêches avec des spécialistes de la finance
Apporter des compétences et un savoir sur le terrain	Licences infalsifiables	Contribuer à la mise en place de systèmes de délivrance inviolables et de licences infalsifiables		Analyser les différents facteurs à l'origine de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
	Comptabilisation améliorée et connaissance accrue de l'incidence des approches fondées sur les droits			Produire et diffuser des connaissances sur les questions financières liées aux approches fondées sur les droits

Résultats	Produits	Activités mondiales	Activités régionales	Activités nationales/locales
	Accès renforcé aux ressources financières		Faciliter l'accès des pêcheurs à des ressources financières (par exemple, fonds, cautionnement, microcrédits, prêts)	Améliorer la compréhension des mécanismes financiers et faciliter l'accès à des ressources financières (par exemple, fonds, cautionnement, microcrédits, prêts) au niveau local